

ENTRETIEN



**« LE BILAN DES VICTIMES
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE
EST ENCORE AUJOURD'HUI
SOURCE DE NOMBREUSES
POLÉMIQUES. »**



**AVEC
ABDERAHHMEN MOUMEN**

Historien, chercheur associé à TELEMMe (Université d'Aix-Marseille), membre du Conseil scientifique de la DILCRAH et du mémorial du camp de Rivesaltes.

AVANT LA GUERRE

POURQUOI LA FRANCE EST ALLÉE EN ALGÉRIE ?

La prise d'Alger est d'abord liée à **un conflit diplomatique doublé d'un conflit commercial**. En effet, en 1827, le consul français d'Alger, Pierre Deval, est frappé d'un chasse-mouche – c'est ce que l'on a appelé le « coup d'éventail » – par le gouverneur d'Alger (Hussein Dey) du fait d'une dette commerciale non réglée par la France. Le roi Charles X décide alors de conquérir Alger pour laver cet affront, mais aussi pour permettre à la France de redevenir une puissance internationale et renforcer la légitimité du roi, aux prises avec des oppositions à l'intérieur du pays. Néanmoins, la décision de conquérir l'ensemble du nord de l'Algérie puis le Sahara ne sera prise que plusieurs années après.

QUEL EST LE STATUT DE L'ALGÉRIE ?

En 1832, le Roi nomme un gouverneur général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. Ce territoire devient une **colonie de peuplement**. En 1848, ce qui dorénavant est nommé l'Algérie est rattaché administrativement et juridiquement à la France. Trois départements sont ainsi créés : Alger, Constantine et Oran. **Au sein de l'Empire colonial français, l'Algérie n'est donc pas une colonie comme les autres.**

QUEL EST LE STATUT DES DIFFÉRENTES POPULATIONS EN ALGÉRIE ?

Pendant la période coloniale, les habitants ont des statuts différents : **les colons français et les autres colons d'origine européenne** (qui obtiennent la nationalité française très rapidement) possèdent les droits civils et politiques, les **Juifs d'Algérie** sont naturalisés collectivement par le décret Crémieux en 1870 (citoyenneté que le régime de Vichy leur enlèvera entre 1940 et 1944) et les **Algériens** (dénommés alors « musulmans »), qui sont français de nationalité depuis 1865, soumis à la conscription à partir de 1911, demeurent exclus de la citoyenneté (sauf une minorité d'entre eux par naturalisation individuelle). L'égalité des droits ne leur sera accordée que durant la guerre d'Algérie et sous la V^e République entre 1958 et 1962.

PENDANT LA GUERRE

QUAND A COMMENCÉ LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ?

Le 1^{er} novembre 1954, le Front de libération nationale (FLN) déclenche la lutte armée en faveur de l'indépendance de l'Algérie, dans un contexte de division au sein du principal mouvement politique pour l'indépendance : **le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD)**.

« L'ÉTAT A MIS DU TEMPS POUR RECONNAÎTRE ET SON PASSÉ COLONIAL ET LES DRAMES DE CETTE GUERRE. »

De quelques centaines au départ, le FLN rassemble progressivement des dizaines de milliers de combattants et militants en Algérie et en France.

D'OÙ VIENT L'APPELLATION « PIED-NOIR » ?

Le terme « pied-noir » désigne **les populations européennes qui se sont installées en Algérie tout au long du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle**. Les hypothèses sont nombreuses quant à l'origine de ce terme, mais ce qui est certain c'est qu'il n'apparaît qu'à la fin de la guerre d'Algérie, en provenance vraisemblablement du Maroc.

QU'EST-CE QU'UN HARKI ?

Les harkis sont des Algériens qui se sont engagés ou ont été enrôlés, pour diverses raisons, comme **supplétifs ou auxiliaires de l'armée française durant la guerre d'Algérie**. D'un mot arabe qui signifie « mouvement » ou « se déplacer », ce terme était déjà utilisé au Maroc et en Algérie pour désigner des hommes armés et mobiles. Près de 200 000 hommes ont ainsi été des supplétifs durant le conflit.

QUI A GAGNÉ LA GUERRE SUR LE PLAN MILITAIRE ?

Si le FLN et son Armée de libération nationale (ALN) sont à l'offensive jusqu'en 1958 (guérilla, propagande, terrorisme), l'armée française du fait de sa puissance militaire et de l'augmentation de ses effectifs, dont l'appel du contingent, remporte la victoire militaire lors de ses grandes offensives militaires

de 1959 à 1961. Mais malgré les nombreuses pertes, il reste encore de nombreux maquis de l'ALN à l'intérieur et surtout des dizaines de milliers de combattants en Tunisie et au Maroc. La guerre d'Algérie a aussi été une guerre diplomatique et politique, que remporta le FLN avec **la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie par la France le 3 juillet 1962**.

QUELLE EST LA DATE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ?

Il n'y a aujourd'hui aucun consensus concernant une date de fin de guerre. Pour certains anciens combattants français, la proclamation du cessez-le-feu le 19 mars 1962 serait la date de la fin de la guerre. Du côté algérien, le 5 juillet 1962 avec la proclamation de l'indépendance est considéré comme la date de la restauration de l'État algérien, cent trente-deux ans après la prise d'Alger le 5 juillet 1830. Néanmoins, pour les historiens, au-delà des dates, on utilise plutôt l'expression de « **sortie de guerre** » pour désigner cette période, violente, qui mène à la fin du conflit.

QUEL EST LE BILAN HUMAIN ?

Le bilan des victimes de la guerre d'Algérie est encore aujourd'hui source de nombreuses polémiques. Si pour certains acteurs de cette guerre, nous avons des chiffres assez précis (près de 26 000 soldats français et 150 000 combattants et militants du FLN-ALN tués), pour d'autres catégories, il est encore difficile de proposer une

estimation plausible à l'instar des civils algériens pendant la guerre ou des harkis massacrés en 1962. À cela se rajoutent les milliers de disparus : soldats français et combattants et militants du FLN-ALN, civils algériens, pieds-noirs et harkis.

APRÈS LA GUERRE

POURQUOI PARLE-T-ON ENCORE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ?

La guerre d'Algérie est encore très présente aujourd'hui pour différentes raisons. **Les sociétés française et algérienne ont été fracturées par la guerre.** En France, plusieurs millions de personnes ont été directement concernés par ce conflit : soldats français, harkis, pieds-noirs, immigrés algériens, partisans de l'indépendance ou de l'Algérie française, familles de victimes... Entre le silence des uns et les tensions mémorielles attisées par les autres, **l'État a mis du temps pour reconnaître et son passé colonial et les drames de cette guerre.** Une **politique de reconnaissance** et des débats qui se poursuivent encore aujourd'hui (reconnaissance des assassinats de Maurice Audin et Ali Boumendjel, pardon aux harkis...).

L'HISTOIRE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE EST-ELLE ÉCRITE ?

Les historiens ont très rapidement travaillé sur le sujet et ce dès la fin de la guerre d'Algérie avec de nombreuses soutenances de thèse à l'université et des publications. La recherche s'est aussi accélérée avec l'ouverture des archives militaires à partir des années 1990. La guerre d'Algérie est traitée aussi par des sociologues, des anthropologues, des géographes, des psychologues et des chercheurs en littérature. Aujourd'hui, les recherches portent de plus en plus sur le contexte colonial, pour comprendre la guerre d'Algérie, néanmoins, **il reste encore difficile pour les historiens algériens ou étrangers de faire de la recherche en Algérie**, où les archives sont encore difficiles d'accès.

ENSEIGNE-T-ON LA GUERRE D'ALGÉRIE ?

Paradoxalement, l'Éducation nationale a inscrit la guerre d'Algérie dans les programmes scolaires dès les années 1980, alors que l'État français n'a reconnu officiellement cette guerre qu'en 1999. La colonisation et la guerre d'Algérie sont bien présentes dans les manuels scolaires du collège et du lycée, même si parfois il peut être difficile pour des enseignants, parfois peu formés sur le sujet, de **traiter une question historique qui est encore l'objet de nombreux débats dans la société française.**

L'ALGÉRIE ET LA FRANCE PEUVENT-ELLES SE RÉCONCILIER COMME LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE ?

Si on regarde l'actualité, l'impression finalement est que la France et l'Algérie, les deux États, voire les deux sociétés, seraient encore dans une **« guerre des mémoires »** au sujet de la guerre d'Algérie. Il y a certes des crispations, dues aux instrumentalisation idéologiques, à l'absence pendant longtemps de reconnaissance de cette histoire par l'État français et au contrôle de cette histoire par l'État algérien. Néanmoins, il faut rappeler que les relations sur le plan économique, social, culturel et militaire sont importantes entre les deux pays, et que si des tensions demeurent, les rapprochements sont plus nombreux entre les deux sociétés, **un rapprochement qui ne fera que s'accentuer s'il y a une reconnaissance de notre histoire commune, dans toute sa complexité, de part et d'autre de la Méditerranée.**